

François-Hilaire Gilbert : un vétérinaire agronome au XVIII^e siècle

Serge ROSOLEN ⁽¹⁾, Agnès ROSOLEN ⁽²⁾

(1) Académie Nationale de Médecine, Académie Vétérinaire de France

(2) Université Paris-Saclay

27 rue Ferdinand Lot, 92260 Fontenay-aux-Roses

sg.rosolen@orange.fr

Résumé : Le nom de François-Hilaire Gilbert, vétérinaire, directeur-adjoint de l'École d'Alfort, est associé au mouton Mérinos. Son parcours est particulièrement original. Il a fait ses études pendant la période dite « académique » de l'École d'Alfort au contact des savants académiciens comme Broussonet, Daubenton, Fourcroy et Vic d'Azyr. Pendant la période révolutionnaire, il s'est réincarné en patriote et devint le premier vétérinaire membre de l'Institut national. Il y côtoie les membres de la « classe des sciences morales et politiques » qui seront à l'origine de la prise en compte de la bientraitance animale. Il exercera des responsabilités au sein du gouvernement du Directoire et son expérience de directeur des « établissements ruraux de la République » le rattache fortement au monde agronomique. François-Hilaire Gilbert peut donc être qualifié de « vétérinaire-agronome ».

Mots-clés : François-Hilaire Gilbert ; vétérinaire ; agronome ; économie rurale.

François-Hilaire Gilbert: a veterinarian agronomist during the 18th century. Abstract: The name of François-Hilaire Gilbert, a veterinarian and deputy director of the *École d'Alfort*, is associated with Merino sheep. His career was highly unusual. He studied at the *École d'Alfort* during its “academic” period, alongside scientists such as Broussonet, Daubenton, Fourcroy and Vic d'Azyr. During the revolutionary period, he became a patriot and was the first veterinarian to be elected to the National Institute. There, he rubbed shoulders with members of the “moral and political sciences class”, who were responsible for bringing animal welfare to the forefront. He held positions of responsibility within the Directory government, and his experience as director of the “rural establishments of the Republic” strengthened his ties to the agricultural sector. François-Hilaire Gilbert can therefore be described as a “veterinarian-agronomist”.

Keywords: François-Hilaire Gilbert; veterinarian; agronomist; rural economics.

Introduction

Le nom du vétérinaire François-Hilaire Gilbert (1757-1800) est associé à l'importation en France du mouton Mérinos. On sait qu'il a enseigné à l'École d'Alfort et a perdu la vie au cours d'une mission en Espagne, en sélectionnant un troupeau de Mérinos de race pure dans le cadre de l'application d'une clause des traités de Bâle (Cornu, 2021). Il n'existe aucun portrait ni buste le représentant. Son apparence physique n'est renseignée que par deux lignes laconiques sur son passeport (Chiocca, 1995), qui permettent aujourd'hui, grâce au recours à l'intelligence artificielle, d'en proposer une représentation crédible (Figure 1). Son nom a été donné à une rue de Châtellerauld (Vienne), sa ville natale, mais avec un prénom tronqué (« Hilaire Gilbert »), sans date ni mention de profession. Or le personnage a eu un parcours plus complexe qu'il ne paraît, ce qui le rend difficile à cerner par les historiographes.



Figure 1. Portrait de François-Hilaire Gilbert réalisé par ChatGPT selon les mentions figurant sur son passeport en 1798.

Tout d'abord, son arrivée dans la profession vétérinaire est atypique. A une époque où les élèves peuvent entrer à l'École d'Alfort dès 11 ans pour être formés essentiellement à l'hippiatrie, c'est après une formation classique et juridique brillante que François-Hilaire Gilbert intègre l'école, à l'âge de 24 ans. Il devient rapidement enseignant puis directeur-adjoint. Les écoles vétérinaires, récemment créées, ne prétendaient nullement former des savants. Or François-Hilaire Gilbert acquiert en quelques années une notoriété scientifique considérable, devenant le premier vétérinaire nommé membre de l'Institut national dès sa création le 25 octobre 1795 (Franquet de Franqueville, 1895). Il rédige des livres, des articles dans des revues et des rapports dont la rigueur scientifique, le style brillant et l'érudition détonnent à une époque où les rares écrits vétérinaires restent techniques. Sa réputation s'est-elle fondée sur ses seules compétences vétérinaires ? Sans doute non, car François-Hilaire Gilbert s'est fait remarquer au sein du cercle brillant des agronomes inspirés par le courant physiocratique, influents sous le règne de Louis XVI et pendant la Révolution. Sous la Convention et le Directoire, il est considéré comme un référent dans le domaine de la politique agricole. Il se voit confier d'importantes responsabilités, comme l'expérimentation d'un ambitieux modèle d'économie rurale républicaine. Il est étonnant que de telles missions aient été confiées à un vétérinaire. Selon nos critères actuels, elles seraient plutôt dévolues à un agronome... Or à la fin du XVIII^e siècle, la qualification de vétérinaire est reconnue mais le titre d'agronome n'existe pas. Les termes d'« agronome » ou d'« agronomie » commencent à être employés dans des publications ou des dictionnaires, avec un sens un peu différent de celui que nous connaissons, comme le montrent les historiens André J. Bourde (1967) et Gilles Denis (2017). L'abbé Rozier (1734-1793) définit ainsi l'agronomie en 1781 : « mot nouvellement

introduit dans notre langue [...qui] veut dire versé, savant en agriculture. Le sens qu'on y attache aujourd'hui désigne celui qui enseigne les règles de l'agriculture, ou même seulement celui qui les a bien étudiées. Ce sens se prend encore, pour les écrivains sur l'économie rurale et sur l'économie politique. » (Rozier, 1781).

Serait-ce plutôt en raison de ses compétences en agronomie que François-Hilaire Gilbert a été missionné par le gouvernement ? Et pour quelles raisons a-t-il été considéré par ses contemporains comme un agronome, voire un « vétérinaire agronome », alors que l'agronomie, en tant que discipline est encore émergente ?

L'étude de ses années de formation à Alfort et de ses relations avec les savants de l'époque nous a permis de mieux comprendre comment s'est affirmé l'intérêt de François-Hilaire Gilbert pour l'agronomie. Nous nous sommes aussi référés aux textes qu'il a publiés et à ses notes manuscrites. Le vétérinaire Pierre Bonnaud, à qui la famille de François-Hilaire Gilbert avait confié (puis cédé) ses archives, a retranscrit et commenté les manuscrits du « fonds Gilbert » conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne (Bonnaud, 2004). Aux Archives nationales, dans les cotes consacrées aux Etablissements ruraux de la République (Fonds F/10/324-325 ; F/10/356 à 367), on trouve une centaine de feuillets de la main de François-Hilaire Gilbert, brouillons de rapports destinés à être retranscrits, billets pour donner des directives, rédigés à la hâte sur du papier de mauvaise qualité, souvent sans date ni signature. Certains de ces rapports, après lecture en Commission ou à l'Institut, ont été publiés. Le dépouillement de ces corpus complété par des documents accessibles sur Gallica, nous a permis d'évaluer la proportion de textes vétérinaires par rapport à ceux qui relèvent de l'agronomie.

Un vétérinaire voyageur

Fils d'un procureur du Roi de Châtellerault, François-Hilaire Gilbert fait de brillantes études. A 14 ans il maîtrise le latin et le grec puis il étudie le droit tout en se passionnant pour les sciences naturelles. Il est repéré par le directeur de l'École d'Alfort, Philibert Chabert (1737-1814) et intègre l'École en 1781. Il annonce fièrement à son père sa volonté de joindre « le titre de médecin d'homme à celui de médecin-vétérinaire ». Pour Chabert, le fait que François-Hilaire Gilbert soit beaucoup plus instruit que les autres élèves constitue un atout considérable car il recherche des enseignants de

haut niveau. Il lui demande de traduire du latin et du grec des ouvrages sur l'art vétérinaire, Apsyrte (Ménard, 2001), Chiron, Celse, Columelle (Gitton-Ripoll, 2005), Pelagonius (Gitton-Ripoll, 2003), Végèce (Pouille-Drieu, 2008). Il l'engage comme secrétaire particulier, comme répétiteur des élèves les moins avancés et il l'associe à ses voyages en France et en Europe. D'une curiosité insatiable, François-Hilaire Gilbert prend des notes dans toutes les régions visitées et rédige des rapports sur la base de ses observations. En Bretagne, il fait des préparations d'animaux marins destinés à

l'enseignement de l'anatomie comparée et à l'enrichissement du Cabinet du Roi de l'École d'Alfort ; il s'arrête dans des établissements agricoles, s'attarde sur les bienfaits du « genêt épineux [l'ajonc] que les animaux consomment volontiers durant l'hiver et que certaines préparations rendent digeste ». Au printemps 1784, Chabert l'envoie en Angleterre pour étudier l'élevage des moutons et la sélection des races chevalines. En 1786 il parcourt l'Est du royaume et l'Allemagne du Sud. Invité par le Margrave de Baden, il s'extasie sur la façon dont ce dernier régit ses domaines : « Il gouverne ses états comme un père de famille... tout entier occupé du bonheur de ses sujets... jamais je n'ai vu de joie aussi vive et qui parut aussi sincère. L'harmonie règne entre les maîtres et les serviteurs, et à l'époque des vendanges on se mêle, simplement, aux paysans. » Il ajoute : « les idées nouvelles les plus

inhabituelles que nous aimerions voir sont là, à notre porte, sous nos yeux, et tout cela a été réalisé sans aucune violence... ».

François-Hilaire Gilbert est un homme de réseau. A chaque voyage il noue des liens durables avec des cultivateurs, repère des personnes compétentes au sein du monde rural. Ces expériences lui serviront pour rédiger son œuvre majeure, le *Traité des prairies artificielles*. Ce traité a reçu le premier prix du concours organisé par Société royale d'agriculture de Paris en 1787. Il sera réédité 7 fois jusqu'en 1826 et traduit en plusieurs langues. Pour François-Hilaire Gilbert, le vétérinaire, doit voyager, étudier les animaux dans leur environnement géographique, leur habitus. C'est sans doute au nom de cette éthique professionnelle qu'il a accepté sa dernière mission en Espagne.

François-Hilaire Gilbert et les « académiciens » d'Alfort

A partir de 1782, Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny (1737-1789) se voit confier la direction du Service de l'agriculture, ouvrant une période de grande prospérité et de réformes pour les écoles vétérinaires. De nouvelles chaires sont créées, dont les titulaires sont des savants renommés, s'intégrant dans le corps enseignant vétérinaire existant. C'est l'époque dite « académique » de l'École d'Alfort. Ce qualificatif s'explique par le fait qu'à l'époque, dès qu'un scientifique se fait connaître dans le monde savant, on l'assimile à la prestigieuse Académie des sciences. François-Hilaire Gilbert profite de cette opportunité pour élargir sa culture scientifique. La chaire d'anatomie comparée est confiée au médecin Félix Vicq d'Azyr (1758-1794), celle de physique générale et de chimie du règne animal revient à Antoine François de Fourcroy (1755-1809), la chaire de botanique échoit à Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807). Les chaires de médecine vétérinaire, d'extérieur des animaux et de maréchalerie restent entre les mains des vétérinaires mais une chaire d'économie rustique est confiée au naturaliste et médecin Louis Jean-Marie Daubenton (1716-1799). Celui-ci, à 67 ans, est le plus âgé de ces « académiciens ». Quoiqu'il ne soit pas vétérinaire, il est considéré comme LE spécialiste du mouton. Celui qu'on surnomme « le berger de Montbard » se propose de « sélectionner les savoirs et les procédés les plus efficaces pour nourrir, faire prospérer, multiplier et perfectionner les espèces de tous les animaux utiles à l'homme, dans le but de transmettre ces savoirs dans les campagnes ». Chabert nomme François-Hilaire Gilbert, alors âgé de 26 ans, sous-professeur de

Daubenton. Comme l'écrit Alcide Railliet (1904), François-Hilaire Gilbert tire « un excellent parti de ses rapports avec ses maîtres de passage ». De Daubenton il retient la double vocation de l'art vétérinaire, « le gouvernement en santé des animaux et le traitement des maladies » et l'importance de la prévention : « il y a moins à espérer d'un animal qui a été guéri que d'un animal qui n'a jamais été malade » (Denis, 2023). En 1783, la chaire confiée à Daubenton prend le titre d'« Histoire naturelle des animaux et économie rustique vétérinaire » (Railliet et Moulé, 1908). Le ministre précise ses buts pédagogiques : « transmettre dans les campagnes les régimes les plus utiles, les procédés les mieux réfléchis et les moyens les plus efficaces pour conserver, multiplier et perfectionner les espèces des animaux utiles à l'homme ». L'« économie rustique » (qu'on appellera bientôt « économie rurale ») se fonde sur un système d'interactions entre le végétal et l'animal, créant un cercle vertueux agronomique : pour obtenir davantage de blé, il faut davantage de bétail (afin de tirer les charrues et de produire des engrais) et plus les champs de blé rapportent, plus on peut entretenir de têtes de bétail en nombre et en bonne santé...

C'est à cette époque que l'École d'Alfort achète la ferme de Maisonville, un domaine de 170 hectares attenant à l'École afin d'y installer notamment un troupeau expérimental de moutons confié à Daubenton. On s'intéresse aux croisements de races : il s'agit d'inventer le bélier et la brebis français capables de produire de la laine superfine qui permettrait à l'industrie lainière de sortir de la

dépendance des fournisseurs anglais et espagnols. La gestion de ce troupeau et des expériences est confiée à François-Hilaire Gilbert qui met à profit les leçons tirées de ses voyages, notamment en Angleterre. Au contact de ces savants non-vétérinaires, il participe à la création, sur le site de l'École d'Alfort, de ce qu'on peut considérer comme un « institut de recherche sur le vivant » (Rosolen, 2025a). Ce travailleur acharné est aussi apprécié pour sa bienveillance et sa sociabilité. C'est largement grâce à lui que des liens de qualité se sont noués entre les savants et le corps enseignant vétérinaire (Raillet et Moulé, 1908).

Certes, il a publié quelques articles de médecine vétérinaire, mais sa notoriété lui vient surtout du succès retentissant de son *Traité des prairies artificielles* (voir supra), ouvrage qui relève clairement du domaine agronomique. A l'aube de

la Révolution, François-Hilaire Gilbert est aussi lauréat de plusieurs concours lancés par des sociétés locales d'agriculture. Devenu un des plus grands savants de son temps, il s'attache à transmettre les connaissances, auprès des étudiants, des membres de l'Institut national, auprès des politiques et du public plus large des cultivateurs. Il utilise des créneaux de communication différents, *Les Annales de l'agriculture* pour un lectorat averti, *La Feuille du cultivateur* largement diffusée dans les provinces pour toucher le public de petits propriétaires ruraux, mais aussi *La Décade philosophique littéraire et politique*, journal officiel du gouvernement. On constate que pour Daubenton comme pour François-Hilaire Gilbert, les animaux ne relèvent pas de la seule vétérinaire, mais ils sont au cœur d'un projet économique et politique.

Un vétérinaire républicain sous la Convention et le Directoire

Quand survient la Révolution, François-Hilaire Gilbert est toujours à l'École d'Alfort. Le 17 septembre 1793, au moment du vote de la « loi des suspects », il rejoint sa ville natale de Châtellerauld. Il est nommé Commissaire auprès du département de la Vienne pour lutter contre les Vendéens mais le gouvernement le charge bientôt de combattre une maladie contagieuse (le charbon) qui décime les bestiaux autour de la vallée du Cher. En 1795, il revient à Alfort après avoir rédigé un mémoire sur cette maladie (voir Annexe).

Sous la Convention, la plupart des botanistes, agronomes et vétérinaires célèbres sous l'Ancien Régime se voient proposer des postes de conseillers dans les commissions (Mellah, 2020). En effet, à partir de l'an II, l'économie rurale s'affranchit des cercles de pensée physiocratiques et prend une dimension politique. L'agriculture constitue un fondement de la prospérité nationale. Selon les termes de Pierre Serna (2017), « le paysan républicanisé doit remplacer le sans-culotte urbain [...] la terre revient au centre du projet de régénération des mœurs républicaines ». Malik Mellah (2020), quant à lui, déclare que l'économie rurale devient « le support d'une pensée républicaine du patriotisme et de la régénération ». Sous le Directoire (1795-1799), la vertu et la sévérité sont moins valorisées que les rapports pacifiés entre les êtres vivants, hommes ou bêtes, le bien-être public, le commerce et la prospérité économique. L'animal domestique devient l'acteur essentiel d'un système agricole vertueux, que décrit en 1790 le député François Cretté de Palluel (1741-1798) : « Pour supprimer les jachères il faut des

engrais, pour se procurer des engrais il faut des bestiaux, enfin pour nourrir des bestiaux il faut des prairies soit naturelles soit artificielles. Tel est le cercle de l'économie rurale ». Le vétérinaire se trouve placé au cœur d'un dispositif qui commande l'économie rurale et, plus largement, l'économie politique républicaine. Il n'est plus seulement un dispensateur de soins mais devient le concepteur d'un nouveau modèle agricole.

Pour le gouvernement, François-Hilaire Gilbert est l'homme providentiel : patriote sincère, à la fois savant, technicien et pédagogue, il a beaucoup voyagé, possède une solide expérience de terrain. Sa vision intégrative de l'économie rurale se trouve en phase avec le projet politique.

Rappelons qu'en 1794, les ministères ont été supprimés. Pour traiter des questions agricoles, un « gouvernement du vivant » est créé, autour de trois pôles : 1) le Comité de Salut public ; 2) le Comité d'agriculture et des arts de la Convention nationale ; 3) la Commission d'agriculture et des arts. François-Hilaire Gilbert est actif dans deux d'entre elles (Rosolen, 2023a). Il écrit régulièrement dans *La Décade philosophique, littéraire et politique*, revue créée en l'an II (1794) sous la Terreur et qui reflète l'opinion majoritaire des Conventionnels.

Sous le Directoire, l'agriculture est rattachée au ministère de l'Intérieur. Le rôle de François-Hilaire Gilbert au sein de la Commission d'agriculture s'affirme. Il rédige des rapports pour les Commissions et les Comités, conseille le

gouvernement, propose des réformes sur l'éradication des jachères, les prairies artificielles, les cultures fourragères, la conduite des troupeaux, la sélection et le croisement des animaux domestiques... En raison de sa formation juridique, on lui confie la rédaction des arrêtés relatifs à l'agriculture pour le Comité de Salut public.

L'instruction est mise à l'honneur. La ménagerie du Jardin des Plantes est repensée comme un lieu d'exposition civique, pédagogique et républicain. Par ailleurs, la loi sur l'organisation de l'instruction publique du 25 octobre 1795 organise un Institut national des sciences et des arts (voir infra) pour promouvoir les travaux scientifiques et littéraires de la République et associer les savants à la reconstruction de la société (Franquet de Franqueville, 1895). François-Hilaire Gilbert est un des premiers membres de cet Institut. La première classe, dédiée aux Sciences, correspond plus ou moins à l'ancienne Académie royale des Sciences. François-Hilaire Gilbert et Daubenton font partie de la section 10 – Economie rurale et Art vétérinaire. La deuxième classe (Sciences morale et politique) est une nouveauté, avec un programme très révélateur de l'état d'esprit du Directoire : « L'analyse des sensations et des idées ». On se propose de créer une science étudiant le processus de la pensée, depuis la sensation originelle, sa mémorisation, jusqu'à sa transformation en savoir performant. Cette « science morale » valorise l'amitié, la fraternité républicaine et la bienveillance mutuelle. Il est demandé aux savants de concevoir l'équivalent d'une « science pour la paix »... Les membres de l'Institut national doivent s'exprimer dans une langue simple et claire, indispensable pour une citoyenneté partagée et une éthique du vivre ensemble. Le trait caractéristique de cette nouvelle institution est l'unité (Franquet de Franqueville, 1895). Chaque mois se déroule une séance commune de toutes les sections (Franquet de Franqueville, 1895). On imagine que François-Hilaire Gilbert a naturellement étendu cette « science de la morale » aux animaux domestiques, qui selon lui contribuent au bien-être de la société et doivent être traités avec respect. A l'Institut, il retrouve les « savants d'Alfort », Daubenton, Fourcroy, Broussonet et le vétérinaire Jean-Baptiste Huzard père (1755-1838) qu'il a fait nommer. Il côtoie les botanistes Jacques Philippe Martin Cels (1740-1806), Philippe-Victoire Lévêque de Vilmorin (1746-1804) et surtout Henri-Alexandre Tessier (1741-1837) (Franquet de Franqueville, 1895), tous férus d'agronomie et partageant sa vision intégrative de l'économie rurale. Il est aussi membre fondateur de la Société d'agriculture du département de la Seine qui

deviendra l'Académie d'agriculture de France (Féral, 2021). Jusqu'en 1800, au sein de l'Institut national, des commissions, des comités, ou du bureau consultatif de l'agriculture, on retrouve les mêmes noms : les vétérinaires Gilbert et Huzard comme des personnalités du monde agronomique, Daubenton, Cels, Vilmorin, Tessier, Jean-Baptiste Rougier de Labergerie (1762-1836), Antoine Augustin Parmentier (1737-1813). Les travaux et rapports se font en équipe et sont souvent co-signés, avec aussi Ambroise-Félix Desprez (1754-?), le secrétaire du bureau de l'agriculture. Le 7 juin 1798 se constitue l'influente Société libre d'économie rurale du département de la Seine. On y retrouve sans surprise Daubenton, Chabert, Huzard, Thoin, Tessier, Vilmorin, Sylvestre, Cels, Parmentier et bien entendu François-Hilaire Gilbert...

François-Hilaire Gilbert use de son influence pour aider financièrement des personnes en difficulté et leur trouver un emploi. Aux côtés de Daubenton et de Tessier, il œuvre habilement pour que les grands domaines confisqués aux aristocrates soient soustraits à la vente et deviennent des « maisons rurales » nationales. Il intervient personnellement pour que Jean Chanorier (1746-1806), contraint à l'exil sous la Terreur, puisse retrouver son précieux troupeau de moutons espagnols du domaine de Croissy. Dans la foulée, il obtient la création d'un nouveau statut pérenne pour les domaines de Rambouillet, Croissy, le Raincy, Sceaux (Rosolen, 2023b) et la ménagerie de Versailles. Ceux-ci deviennent des « établissements ruraux de la République » consacrés à des expériences sur les animaux d'élevage et à l'amélioration des techniques agronomiques (Rosolen, 2025b).

François-Hilaire Gilbert est nommé directeur de ces établissements par le ministre. Le projet est ambitieux : il s'agit d'inventer un modèle d'établissement rural républicain, moderne et fonctionnel, pouvant servir de tête de pont pour d'autres structures analogues à implanter dans les départements. Dans ces établissements, il est prévu de mener des expériences, tant dans le domaine animal que végétal. François-Hilaire Gilbert exerce des responsabilités multiples. Il argumente pour défendre les sites qu'il a choisis, détermine quels travaux doivent être menés pour adapter ces domaines à leurs nouvelles fonctions. Il définit et met en place un modèle de gestion, règle les rapports parfois houleux avec l'administration des districts, recrute des régisseurs, les encadre, contrôle les dépenses, fait débloquent des budgets d'urgence. Il rédige le protocole des expériences à mener au sein des établissements, assure la

surveillance sanitaire, rend compte des résultats à l'Institut et à la Commission d'Agriculture, propose des réformes, des économies à faire « pour l'intérêt de la chose publique », présente les gains à espérer en termes de productions agricoles et de bien-être des animaux. Ses rapports comportent un état précis des troupeaux et une liste numérotée de mesures urgentes à prendre. Une tâche exaltante pour François-Hilaire Gilbert et ses fidèles régisseurs, mais écrasante compte tenu d'un contexte chaotique : les guerres, les pillages, les pénuries (de drap, de grains ou de bois de chauffage) qui démoralisent et épuisent les populations. Quant aux établissements ruraux, leur statut juridique reste fragile. Les caisses de l'Etat étant vides, les travaux indispensables sont retardés, les employés crient famine car les salaires ne sont pas versés régulièrement... Dans les

bureaux du ministre de l'Intérieur, les ambitions sont immenses mais on fonctionne dans l'urgence, voire l'improvisation. François-Hilaire Gilbert déploie une activité frénétique, comme en témoigne l'écriture fiévreuse de ses notes de travail.

En 1798, le ministre Nicolas François dit François de Neufchâteau (1750-1828) confie à François-Hilaire Gilbert une nouvelle mission « diplomatique, scientifique, ethnologique et économique unique en son genre durant le Directoire : aller chercher en Espagne un troupeau entier de Mérinos, pour fonder enfin un élevage français digne de ce nom » (Serna, 2017). Un voyage long et périlleux qui lui coûtera la vie (Bonnaud et Picard-Bonnaud, 1996).

Un engagement passionné pour la cause de l'animal... domestique

Un nouveau regard sur l'animal

De nos jours, le bien-être des animaux est devenu un sujet sociétal qui mobilise de plus en plus le monde vétérinaire (Rosolen, 2024). C'est au cours du XVIII^e siècle que l'on commence à questionner le comportement des hommes à l'égard des animaux. Durant la Révolution, on cherche les manifestations d'une sensibilité chez les bêtes laborieuses. De grandes enquêtes sont ordonnées durant l'an III (22 sept. 1794 - 21 sept. 1795) sur l'état des animaux domestiques (Festy 1948). Le 21 frimaire an III (11 déc. 1794), le député thermidorien Antoine Clair Thibaudeau (1765-1854) fait voter par la Convention des subsides pour améliorer le sort des animaux du Jardin des plantes. Il explique que la ménagerie ne doit pas être une prison pour animaux mais doit offrir un spectacle édifiant pour les vertus et la morale républicaine. Bernard-Germain de Lacépède (1756-1825) construit son projet sur des principes forts : placer les animaux de la ménagerie dans un

espace propre et salubre, les acclimater, améliorer leur race et refonder une hiérarchie du vivant et du sensible. En domestiquant les bêtes féroces, en acclimatant les animaux étrangers, en améliorant les races d'animaux travailleurs ou en observant les animaux de compagnie, la ménagerie est un laboratoire où s'élabore une nouvelle relation citoyen/animal, garante d'une société prospère et apaisée. Dans le domaine de l'agriculture, la régénération des mœurs implique une amélioration de la condition animale. L'Institut national lance en l'an X (1802) (Serna, 2016) un concours public sur le thème : « Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ? ». Ce questionnement est – remarquons-le au passage – bien antérieur au *Martin's act* voté en 1822 et à la loi Grammont du 2 juillet 1850 (Traïni, 2011).

Les engagements de François-Hilaire Gilbert

La protection des animaux domestiques est pour François-Hilaire Gilbert un enjeu d'ordre moral et politique, comme en témoigne un texte fameux publié dans *La Décade philosophique littéraire et politique* du 28 juin 1798 : « De la barbarie envers les animaux ». Autant il sait se montrer neutre et précis dans l'exercice de ses tâches administratives, autant il adopte un style flamboyant pour défendre la cause animale. Comme Tessier, il convoque volontiers les philosophes et écrivains de l'Antiquité et cite Marc Aurèle : « l'homme doit se *Ethnozootecnie* n°117 – 2025

comporter avec les animaux comme ce qui a de la raison avec ce qui n'en a point ». Le goût pour l'argumentation et la plaidoirie lui vient de sa formation de juriste, mais il s'appuie aussi sur les piliers de la rhétorique platonicienne : l'*inventio*, l'art de trouver des idées ou arguments ayant un impact, qui séduisent et surprennent l'auditoire ; la *dispositio*, un discours structuré, articulé et logique ; l'*elocutio*, un style vibrant qui suscite l'émotion et remporte l'adhésion ; la *memoria*, des procédés pour faciliter la mémorisation du

discours ; l'*actio*, une posture d'orateur, avec prise à parti de l'auditoire... Il développe des phrases complexes, avec des piques d'ironie (visant ceux qui négligent la chose publique et les animaux), une éloquence vibrante quand il en appelle à la raison et à la dignité morale, une prose apaisée pour les évocations bucoliques, un ton sérieux pour les considérations économiques, l'indignation quand il dénonce la maltraitance.

Son discours lyrique du 11 avril 1789 (Fonds Gilbert ETP 2206) lors de la séance publique de

remise des prix décernés aux élèves de l'École d'Alfort aura un retentissement considérable, à l'Institut national mais aussi dans la profession vétérinaire. Louis-Furcy Grogner (1774-1837), professeur à l'École vétérinaire de Lyon, s'en inspire le 1er floréal an XI (21 avril 1803) quand il demande aux étudiants non seulement de « dissiper et de prévenir les maladies qui affligent les animaux domestiques mais de chercher aussi les moyens d'adoucir leur sort ».

Une certaine vision de l'animal

Certes, François-Hilaire Gilbert est un pionnier de la « cause animale » (Rosolen, 2023c), dont la vision panthéiste rappelle Rousseau ou des préromantiques. Cela ne l'empêche pas de défendre une approche très concrète et réaliste de « l'animal utile ». Il oppose l'animal domestique, façonné par l'homme et participant à sa prospérité, à l'animal sauvage prédateur comme le loup. Il n'accorde pas de statut privilégié au cheval, traditionnel emblème de la noblesse. Selon lui, le vétérinaire ne doit pas seulement soigner (ou tenter de soigner) un animal déclaré malade, ou étudier les animaux exotiques des ménageries. Il doit jouer un rôle économique : conserver, multiplier, prévenir les maladies, guérir, faire disparaître les difformités, rendre les individus plus robustes, sélectionner les races, sont

autant de moyens d'améliorer la qualité de la viande, de la laine et la force de travail des bêtes. Le vétérinaire devient le concepteur d'un modèle agricole. Dans cet esprit, François-Hilaire Gilbert rédige le 17 janvier 1795 avec son collègue Jean-Baptiste Huzard père un projet de refonte des enseignements de l'Ecole d'Alfort, qui associe la zootechnie et l'économie rurale vétérinaire (Serna, 2017, p168). Devenu directeur-adjoint de l'Ecole d'Alfort le 4 mai 1796, il use de son autorité pour renforcer l'étude des animaux les plus utiles à la République, les ovins et bovins. Quand François-Hilaire Gilbert développe le concept d'« économie rurale », il se positionne donc naturellement dans le champ de l'agronomie.

François-Hilaire Gilbert, vétérinaire et agronome

Des prairies artificielles à l'économie rurale

François-Hilaire Gilbert se passionne très jeune pour la botanique. Lors de ses voyages, il s'intéresse autant aux animaux d'élevage qu'aux techniques de culture, aux plantes fourragères, mais aussi au climat, à la nature et à la qualité des sols. On notera qu'il publie assez peu d'ouvrages purement vétérinaires et son titre le plus célèbre est le *Traité des prairies artificielles* (voir supra). L'annexe présente ses différentes publications entre 1787 et 1800. Sur les trente références présentées, on notera que neuf seulement concernent les maladies animales et quatre les moutons.

Concernant l'élevage, il envisage l'amélioration de la production et de la transformation des produits

animaux pour l'alimentation humaine, mais il porte un regard critique sur les excès du marché parisien de la viande, source de dérèglements et de risque de dépopulation du bétail, car les animaux et les vaches à lait sont abattus trop jeunes. Il dénonce (déjà) le goût immodéré pour la viande, signe du relâchement des mœurs dans la capitale après les disettes. Il critique une forme de gastronomie malsaine et incivique. Ce discours éminemment politique est repris par le gouvernement. Le statut du vétérinaire change : le bon vétérinaire n'est pas seulement le médecin des animaux, il défend une gestion de l'élevage que l'on qualifierait maintenant de « durable », celle d'un citoyen écologue avant la lettre (Rosolen, 2023b).

François-Hilaire Gilbert et les Établissements ruraux de la République

Le gouvernement du Directoire nomme François-Hilaire Gilbert directeur des Établissements ruraux. On se rend compte, à la lecture de ses textes, qu'il s'agit pour lui d'une consécration. Celui-ci peut enfin mettre ses idées en application, déployer un projet d'économie rurale d'envergure, fondé sur deux piliers : la division végétale et la division animale. C'est à Sceaux qu'il mène les expériences les plus prometteuses, par exemple en explorant la physiologie de la rumination (Rosolen, 2023b). Il remarque : « ce qui compte, ce n'est pas ce que mangent les ruminants mais ce qu'ils digèrent. »

Persuadé que la physique végétale doit fonder la base de l'économie rurale, il procède à des analyses chimiques du sol, fournissant la matière de plusieurs mémoires.

Concernant la division animale, sa mission est stratégique. Le cheptel français est en déshérence, les troupeaux manquent de reproducteurs et les races « s'abâtardissent et dégèrent ». Il décide de placer les grands domaines en réseau et de les spécialiser. Rambouillet et Croissy, avec leurs troupeaux protégés par ses soins durant la Révolution, deviennent des conservatoires de races pures, surtout de Mérinos. L'établissement de Sceaux, prenant la suite de celui du Raincy, travaille en collaboration avec l'École d'Alfort sur les métissages (croisement au sein d'une même race en vue d'une amélioration) et les croisements (entre races différentes) à partir d'un « troupeau d'expérience ». Le troupeau scéen se compose en l'an V de 239 sujets, en l'an VI, de 324. On ne cherche pas à multiplier les animaux mais à en améliorer la qualité. Des brebis de France et d'Angleterre sont croisées avec de beaux béliers Mérinos espagnols, puis les béliers sont croisés avec des brebis métis, pour s'approcher peu à peu de la qualité cherchée : un effacement de l'origine maternelle, une laine présentant toutes les propriétés de la race paternelle. Les procédés et les résultats sont présentés au ministre. Le même type de croisements est tenté avec un troupeau de 11 chèvres de France croisées avec des boucs espagnols Angora de race pure. On tente l'acclimatation de « nouveaux coopérateurs de l'agriculture » venus d'Italie, des taureaux, buffles et bufflones (fonds Gilbert ETP 2205). On travaille à la sélection de vaches « les plus laitières, disposées à l'engraissement, et d'une conformation moins dispendieuse ». François-Hilaire Gilbert a une obsession : produire une vache sans corne, « qui présente l'avantage précieux de pouvoir paître avec des juments pleines et des poulains,

sans aucun danger pour eux ». Il note que les saillies des vaches à cornes par un taureau sans corne produisent quelques veaux sans corne, d'autres avec des « rudiments de corne ». Il est un généticien avant la lettre : « Cette expérience est propre à jeter quelques jours, sur la question encore si obscure de l'influence du père et de celle de la mère dans la génération ! Pour achever de porter la lumière sur cette question, il reste à faire l'expérience du taureau à cornes avec la vache sans corne ! », écrit-il. Les trois paires de bœufs de labour de Sceaux deviennent sujets d'expérience : leur force de travail est évaluée en fonction de leur origine et de leur morphologie. On étudie aussi le croisement entre deux ânes étalons donnés par le Grand-Duc de Toscane avec des ânesses vernaculaires, ou encore le croisement de cochons de Normandie et de Java pour tester les qualités gustatives du lard. François-Hilaire Gilbert fait croiser un coq à cinq ergots avec une poule à six, et vice-versa, dans le but de « déterminer le degré d'influence des pères dans la génération ». Il lance des programmes pour trouver les meilleures pondeuses, sélectionne des poulets d'Inde blancs qui ont l'avantage de fournir des plumes très recherchées. François-Hilaire Gilbert et son régisseur Charles-Alexandre Thiroux (1741-1803) traitent avec respect ces « bêtes utiles », veillent à leur confort, à la qualité de leur nourriture, admirent leur beauté, se réjouissent de leur vigueur... alors que dehors les effets de la Terreur se font encore sentir et que le peuple souffre des disettes et de la guerre.

Pour la division végétale, François-Hilaire Gilbert met en application son *Traité des prairies artificielles*. Il fait semer une grande variété de graminées, pour comparer leur productivité, le calendrier de récoltes. Il fait planter dans le même champ « des céréales et des plantes à racines charnues et pivotantes », pour juger du résultat et il multiplie les expériences sur le travail de la terre. Son régisseur et lui s'intéressent au blé de Pologne, au blé dit du Mont-Blanc, espèce de froment de qualité supérieure semé à l'automne. Ils étudient la production de lait en fonction de la nature du fourrage consommé par les vaches ou de la saison. Ils comparent les diverses manières de semer et s'essaient à multiplier le blé « presque à l'infini par la transplantation successive ». Les commissaires français envoyés en Italie leur procurent des semences rares. L'établissement cultive aussi des « plantes textiles tinctoriales utiles aux arts » (carthame, safran, pastel, rhubarbe), des plantes médicamenteuses, des vignes. Dans l'orangerie, on

acclimate et multiplie les espèces méditerranéennes ou exotiques (mûriers, grenadiers, amandiers). Des greffes sont effectuées sur les arbres fruitiers. Des recherches sont faites sur l'extraction des sèves.

François-Hilaire Gilbert se passionne aussi pour les techniques agraires. En raison des réquisitions de l'armée, il ne dispose à Sceaux que d'un cheval entier, deux juments et un poulain. Cela lui suffit pour étudier diverses combinaisons d'attelages mixtes, cheval/jument, jument/bœuf, etc. Il veut comparer les labours faits avec des bœufs et des chevaux, tester diverses profondeurs de sillons selon la nature du sol, « faire cesser le différend qui existe depuis le long temps entre ceux qui prétendent qu'ils tirent plus avantageusement par les cornes et ceux qui assurent qu'ils emploient beaucoup mieux leur force, attelés par les épaules ». Ses expériences sur les instruments aratoires offrent « plus de 500 combinaisons différentes dont chacune présenterait un résultat particulier ». De plus, « il existe à Sceaux un modèle très ingénieux d'une machine à battre les grains, susceptible d'être perfectionnée ». François-Hilaire Gilbert propose aussi « des meules à courant d'air afin de prouver l'inutilité des granges

et des greniers et que le foin ainsi conservé était d'une qualité supérieure à celui engrangé ». La Commission d'agriculture en commande plusieurs exemplaires pour Sceaux, afin de « démontrer la théorie par la pratique ». Une gravure est publiée dans *La Décade philosophique littéraire et politique* [Rosolen 2025b, (figure 6)].

Les établissements ruraux ont aussi un rôle pédagogique. François-Hilaire Gilbert rédige des comptes rendus clairs, minutieux et circonstanciés de ses expériences, qu'il lit lors de séances à l'Institut national et qui sont ensuite publiés dans *Les Annales de l'Agriculture*, *La Feuille du cultivateur* et *La Décade philosophique littéraire et politique*. Il cherche à documenter la lutte contre les épizooties en faisant l'analyse critique des différents traitements tentés depuis l'Antiquité. Il garde toujours le cap sur ses missions : réformer le monde rural par l'instruction, « éclairer » les paysans arriérés et brutaux envers les animaux, lutter contre l'ignorance, la négligence, le charlatanisme, si répandus dans les campagnes, « éduquer les bergers », « convaincre les cultivateurs par l'exemple ».

Conclusion

Si l'on se replace dans le contexte de cette fin du XVIII^e siècle, la personnalité et le parcours de François-Hilaire Gilbert paraissent très représentatifs de son époque. C'est un homme des Lumières, cultivé, curieux, sociable, tel qu'on en rencontre dans des milieux physiocratiques et réformateurs. Personne ne se prétend alors « spécialiste » ou « expert ». Les savoirs scientifiques se construisent librement au fil des rencontres, des observations. C'est bien la voie choisie par le jeune Gilbert.

Comme les savants qu'il fréquente, il aspire à donner à sa profession une nouvelle légitimité scientifique. Sa haute idée de la profession vétérinaire le démarque de ses contemporains, majoritairement hippiatres. La première chance de François-Hilaire Gilbert a été de devenir vétérinaire durant la période dite « académique » de l'École d'Alfort. Il s'est formé au contact de savants brillants et créatifs, le médecin-chimiste Fourcroy, le médecin-naturaliste Daubenton, le médecin-clinicien Vicq d'Azyr, qui ont abordé une phase pratique de leurs travaux à l'occasion de leur séjour à Alfort. Ils ont posé les jalons de sciences en devenir, la chimie organique, l'anatomie comparée, la médecine expérimentale et l'agronomie. Ils ont dessiné les contours d'une science du vivant. Avec

la gestion des épizooties, ils ont même abordé le domaine de la santé publique. François-Hilaire Gilbert, devenu vétérinaire après de brillantes études, n'a pu qu'être stimulé par cette ambiance effervescente. Au cours de cette « période académique », le monde vétérinaire s'est ouvert à la médecine et à l'agronomie. Le programme déployé à Alfort, fondé sur une synergie et une émulation entre médecins, vétérinaires, botanistes et agronomes entre singulièrement en résonnance avec le concept moderne de « *one health* ». Ce projet a bénéficié à l'époque d'une substantielle dotation financière, mais aussi d'une volonté politique affirmée, fondée sur la confiance et le respect accordés par les décideurs à des hommes de science-référents, dont François-Hilaire Gilbert.

François-Hilaire Gilbert n'est pas resté qu'un savant des Lumières. Une deuxième chance lui a été donnée de se forger un destin. Entré à l'« École royale vétérinaire d'Alfort », il devient directeur-adjoint de l'« École d'économie rurale vétérinaire » de la République (Mellah, 2019). En effet, pendant la Révolution, il s'est réincarné en patriote, en théoricien de l'économie rurale républicaine. Devenu le référent du ministre de l'Intérieur en matière d'agriculture, il se transforme en gestionnaire avisé d'établissements ruraux

expérimentaux, sans oublier son dernier rôle, celui de négociateur et de diplomate, lors de sa mission en Espagne. Pleinement intégré dans le cercle des savants politisés de la République, il est au cœur des interactions qui se tissent alors entre l'administration, la sphère politique, l'enseignement et le monde savant. C'est bien parce que les gouvernements de la Convention et du Directoire considèrent l'agriculture comme garante de la prospérité socio-économique, impulsent des réformes et associent les savants aux débats et décisions politiques, qu'un vétérinaire comme François-Hilaire Gilbert a pu mettre en application des concepts agronomiques innovants.

Que des vétérinaires aient pu à ce point investir le champ de l'agronomie s'explique également par l'histoire. Depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le roi, les grands propriétaires terriens, des savants comme Tessier se passionnent pour l'agronomie. Durant les soixante années qui suivent la création de leurs Écoles, les vétérinaires

sont, de fait, les uniques référents pour les questions relatives à l'élevage : sélection, lutte contre les épizooties, qualité des laines, culture des plantes fourragères... Il faut attendre 1826 et la création de l'École de Grignon pour que le paysage soit redessiné. L'agronomie sera alors progressivement retirée de leur domaine de compétence.

Il nous reste de cette courte période l'expérience étonnante des établissements ruraux. Un programme rêvé par les physiocrates et appliqué par François-Hilaire Gilbert sous le Directoire, qui surprend par sa cohérence : un modèle intégratif unique, « écologique » avant la lettre, avec son volet expérimental et son volet pédagogique. L'animal domestique est placé au cœur d'un système agronomique maîtrisé et responsable, géré avec compétence et sens pratique. François-Hilaire Gilbert mérite donc le qualificatif de vétérinaire-agronome, dans le plein sens du terme.

Remerciements

Les auteurs remercient le Professeur Bernard Denis, Professeur honoraire de zootechnie de l'École nationale vétérinaire de Nantes (actuellement ONIRIS), membre de l'Académie d'agriculture de France, Président d'honneur de la Société d'Ethnozootechnie, pour ses conseils avisés et ses remarques judicieuses.

Références

- Archives départementales du Val-de-Marne : Fonds Gilbert, cote 1 ETP 2205-2010.
 Archives nationales : cotes F10/324-325 et F10/356-367.
 Bonnaud P. (2004) La vie et l'œuvre de François-Hilaire Gilbert (1757-1800). *Ethnozootechnie* hors-série n°5, 78 p.
 Bonnaud P., Picard-Bonnaud F. (1996) Les derniers jours du Professeur Gilbert et sa mort en Espagne le 7 septembre 1800, sa sépulture à Siguerelo. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France* 69, 111-116.
 Bourde A.J. (1967) *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*. Thèse pour le Doctorat-es-Lettres, S.E.V.P.E.N. 3 volumes, 1740 p.
 Chiocca S. (1995) *L'École vétérinaire d'Alfort pendant la Révolution de 1789 et le premier empire. Deux enseignants précurseurs de cette époque*. Thèse pour le Doctorat-Vétérinaire, 96 p.
 Cornu P., Pinoteau H. (2022) La guerre des moutons : le mérinos à la conquête du monde, 1786-2021 : [catalogue de l'exposition à l'hôtel de Soubise], Musée des archives nationales, 206 p.
 Denis G. (2017) Agriculture, esprit du temps et mouvement des Lumières, *Histoire et Sociétés Rurales* 48, 93-136.
 Denis B. (2023) L'hygiène de l'élevage, un concept malmené : aperçu historique. *Ethnozootechnie* 112, 85-91.
 Férault C. (2021) *Une histoire de l'Académie d'agriculture de France – la Société d'agriculture de Paris de sa création en 1761 à 1815*. L'Harmattan, 237 p.
 Festy O. (1948) *Les animaux ruraux de l'an III. Dossier de l'enquête de la commission d'agriculture et des arts*. Paul Hartman, 304 p.
 Franquet de Franqueville C. (1895) *Le premier siècle de l'Institut de France – 25 octobre 1795 – 25 octobre 1895*, Rothschild, 459 p.
 Gitton-Ripoll V. (2003) L'Art vétérinaire de Pelagonius ou l'exercice de l'hippiatrie au IV^e siècle après JC : l'édition des textes vétérinaires latins et grecs. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires* 2, 20-30.
 Gitton-Ripoll V. (2005) L'art de la démonstration chez les vétérinaires latins. *Pallas* 69, 333-349.
 Mellah M. (2019) Repenser le décret du 29 germinal an III créant les Écoles d'économie rurale vétérinaire. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires* 19, 133-140.
 Mellah M. (2020) Le travail des Comité(s) et Commission(s) d'agriculture des Assemblées révolutionnaires : une approche par la politique de l'animal domestique (1789-1795). *Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française* 17, 1-23.

- Ménard D. (2001) *Traduction et commentaires de fragments des Hippocratia (Apsyrtos, Theomnestos)*. Thèse pour le Doctorat-Vétérinaire, 152 p.
- Pouille-Drieu Y. (2008) Pour comprendre Végèce. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires* 8, 110-122.
- Raillet A. (1904) Le Professeur Gilbert. *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*, 696-736.
- Raillet A, Moulé L. (1908) *Histoire de l'École d'Alfort*. Asselin et Houzeau, 829 p.
- Rosolen SG, Rosolen A. (2023a) La république, le mouton et le vétérinaire – François-Hilaire Gilbert, un vétérinaire républicain au temps du Directoire. *Histoire des Sciences Médicales* 5, 305-320.
- Rosolen SG, Rosolen A. (2023b) Les vétérinaires investissent le champ de l'économie rurale sous le Directoire (1795-1799) – les expériences de François-Hilaire Gilbert à Sceaux. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 176, 174-183.
- Rosolen SG. (2023c) François-Hilaire Gilbert, un vétérinaire défenseur de la cause animale sous le Directoire (1795-1799). *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France* 176, 165-193.
- Rosolen SG. (2024) Les vétérinaires et le bien-être des animaux – analyse quantitative de la presse et des thèses vétérinaires entre 2003 et 2023. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France* 177, 1-11.
- Rosolen SG. (2025a) 1782-1787 : la période académique de l'École vétérinaire d'Alfort – la création d'un institut de recherche sur le vivant au 18^{ème} siècle. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, (sous presse).
- Rosolen SG, Rosolen A. (2025b) Les premiers établissements ruraux : un modèle républicain sous la Convention et le Directoire (1794-1799). *Ethnozootechnie* 116, 57-70.
- Rozier (abbé), (1781) *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire ou Dictionnaire universel d'agriculture*. Paris, rue et hôtel Serpente, Tome 1, 704 p. Disponible sur Gallica à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1042719d/f320>
- Serna P. (2016) *L'animal en République – 1789-1802, genèse du droit des bêtes*. Anacharsis, 250 p.
- Serna P. (2017) *Comme des bêtes*. Fayard, 445 p.
- Traïni C. (2011) *La cause animale – 1820-1980, essai de sociologie historique*. PUF, 234 p.

Annexe

Textes publiés par François-Hilaire Gilbert entre 1787 et 1798

Instructions, mémoires, rapports et traités (11)

- Recherches sur les moyens d'étendre et de perfectionner la culture des prairies artificielles en Picardie*. (1787). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5755982k>
- Traité des prairies artificielles, ou Recherches sur les espèces de plantes qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en prairies artificielles dans la généralité de Paris, & sur la culture que leur convient le mieux*. (1789). Disponible sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k43638v>
- Instruction sur les moyens de guérir & surtout de prévenir la maladie qui règne sur les bestiaux dans le département de la Haute-Vienne & s'opposer à sa propagation*. (1793). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30710360g>
- La Commission d'agriculture et des arts aux habitants des campagnes : Sur la rareté des bestiaux et la nécessité d'y remédier circulaire*. (1793/1794). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36091149x>
- Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux, leurs caractères, les moyens de les combattre et de les prévenir*. (1794). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96117149>
- Instruction sur le vertige abdominal, ou, L'indigestion vertigineuse des chevaux : les caractères auxquels on peut reconnaître cette maladie, les moyens de la prévenir et de la combattre*. (1795). Disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9612293h>
- Instruction sur les effets des inondations et débordemens des rivières relativement aux prairies, aux récoltes de foin et à la nourriture des animaux*. (1796). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30506003q>
- Instruction sur le claveau des moutons*. (1797). Disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9656917w>
- Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne, et la conservation de cette race dans toute sa pureté*. (1797). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305060042>

Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles. (1798). Disponible sur Gallica : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305060073>

Rapport fait à la Société libre des sciences, lettres & arts de Paris, dans sa séance du 24 prairial, an VI, par les CC. Gilbert ... & Desplas ... sur l'Observation d'un écoulement spermatique involontaire dans un cheval. (1798). Accessible dans « Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques », an III, Paris Impr. Huzard, an VI, 1798.

Publications dans des revues (19)

Annales de l'agriculture française

« Mémoire sur les effets des médicaments dans les animaux ruminants ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408523/f324.item>

« Notice historique sur la mort de Wagner, directeur du Haras du Pin ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741316t/f130.item>

« Projet d'expériences pour parvenir à la connoissance de la nature, de la marche, des causes et du traitement de l'épizootie régnante ». (1797-98). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408523/f248.item>

« Rapport fait à l'assemblée des trois classes de l'Institut national, au nom de celle des sciences physiques et mathématiques, relativement à un établissement d'économie rurale ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740853h/f299.item>

La Décade philosophique, littéraire et politique

« Lettre aux Agriculteurs des pays de petite culture et généralement à tous les possesseurs de petites exploitations et de petits troupeaux ». (1795). Disponible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239756/f467.item> et sa suite
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239756/f529.item>

« Lettre aux rédacteurs de la Décade philosophique : Sur les épizooties ». (1796).

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423978b/f521.item>

« Doutes sur les observations du citoyen Reynier relatives à la multiplication inconsidérée des bestiaux ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423980n/f402.item>

« Sur la tonte du troupeau de Rambouillet et la vente de ses produits ». (1797). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239811/f207.item>

« De la barbarie envers les animaux ». (1798). Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239845/f35.item>

La Feuille du cultivateur

-20 avril 1791 : « Sur les parageles » p. 226.

-14 avril 1792 : « Observations sur l'usage de botteler le foin dans les prés » p. 117-118.

-29 août 1792 : « Observation sur les mauvais effets du sérançage du chanvre sur la santé des ouvriers et les moyens de les prévenir » p. 273-274.

-13 octobre 1792 : « Du ray-grass, de ses avantages et de ses inconvénients » p. 325-327.

-13 février 1793 : « Coup d'œil agronomique sur les contrées qui formaient la ci-devant Généralité de Paris ». p. 53-55 et ses suites (16 février 1793 ; 20 février 1793 ; 23 février 1793 ; 27 février 1793 ; 2 mars 1793).

-6 mars 1793 : « Énumération et nomenclature des plantes employées jusqu'ici en prairies artificielles ». p. 77-79 et sa suite (9 mars 1793).

-9 mars 1793 : « De la culture et des qualités de la luzerne ». p. 82-84 et sa suite (13 mars 1793).

-16 mars 1793 : « De la culture et des qualités du Sainfoin ». p. 89-92.

-6 janvier 1794 : « Observations sur les causes de la morve des chevaux et les moyens de les prévenir ». p. 13-18.

-6 mai 1794 : « Instruction sur la culture de la betterave champêtre ». p. 157-162.